

Aux aboyeurs aigris qui veulent interdire d'être catholique dans l'Ecole Catholique...

Article rédigé par *Thierry Aillet*, le 19 février 2024

Aux aboyeurs qui veulent en finir avec la liberté d'enseigner, d'éduquer, de dire, de respirer, de penser, de débattre, de s'émerveiller, de prier...

A l'école, l'université, l'hôpital, les institutions d'arbitrage, dans les « territoires perdus de la république », sur les terrains de sport, dans les gymnases, dans les piscines, dans les prétoires, les lieux de culte, les préfectures, les ministères, dans les cabinets et salons de ceux qui nous dirigent donc qui œuvrent pour le « bien commun » de la France, même dans l'Eglise... « on laisse en repos ceux qui mettent le feu, et on persécute ceux qui sonnent le tocsin ».

Aujourd'hui, dans l'actualité qui nous agresse, la conscience d'absurde, tantôt habillée d'oripeaux cliniques, tantôt hurlante de douleur, est toujours l'ultime étape du voyage vers le néant dans lequel nous embarque le désespoir produit par une civilisation où Dieu est interdit de séjour.

L'époque de la police de la pensée et des censeurs qu'on croyait enterrée revient. Preuve en est la complaisance de Recteurs, voire de hiérarques de l'enseignement catholique, plus enclins à lâcher leurs limiers suite aux dénonciations (reposant sur des documents confidentiels dont on pourrait douter qu'ils le sont vraiment) dictats, montages mensongers et vomissures de cette benoîte racaille d'écrivassiers vertueux de Médiapart, Libération*, le Monde, Télérama et autres thuriféraires plutôt qu'à rechercher et rétablir la vérité. Depuis un mois, ces antifas de l'acrate morale s'en prennent à des Etablissements Catholiques associés à l'Etat par contrat au prétexte qu'ils réussissent encore à maintenir l'équilibre de plus en plus difficile à tenir entre la fidélité au magistère de l'Eglise dont l'Ecole catholique est une portion et les assauts subversifs du discours ambiant illustré par les orientations éducatives et sociétales liberticides du gouvernement depuis des lustres. Au prétexte qu'il est intolérable que soient invités les élèves et la communauté éducative à n'entendre pas uniquement et exclusivement une lecture de l'Histoire de France, de l'art, de la littérature et des idées conforme à celle de la doxa. Au prétexte même qu'on puisse favoriser des temps de confession, proposer la sainte messe et inviter l'évêque du lieu...chez lui ! Les établissements catholiques Stanislas à Paris, L'Immaculée Conception à Pau dont les capitaines, Frédéric Gautier et Christian Espesso, tiennent la barre et ne s'en laissent pas compter, sont la cible de ces nouveaux khmers rouges. Ils restent droits dans leurs bottes, fidèles à leur mission dont il faut dire pour ceux qui - y compris certains Recteurs- semblent l'ignorer, qu'ils l'ont reçue de leur Evêque. Il n'empêche que certaines institutions catholiques sont tellement terrorisées par les oukases de cette néoStasie qu'ils préfèrent s'y soumettre.

Autre preuve de cet acharnement totalitaire, l'exclusion de l'offre « Adage » du pass culture collectif réservé aux élèves des classes de la quatrième à la Terminale de l'académie de Versailles pour le spectacle « Bernadette de Lourdes ». Le motif avancé est que le spectacle ne « propose pas de démarche d'éducation ».

artistique et culturelle ». Et le Rectorat y va de sa petite musique lancinante et assassine en rajoutant : « le respect de la charte de la laïcité pose question ». Circulez, y'a rien à voir ni à contester ni à expliquer.

Autre preuve de persécution : saisi par l'ONG- RSF, devenu d'extrême gauche, le Conseil d'état vient de sommer l'ARCOM de veiller « à la diversité des courants de pensée représentés » sur Cnews « [prenant] en compte », non plus seulement « le temps d'intervention des invités politiques » mais « l'ensemble des participants aux programmes diffusés, y compris les chroniqueurs, animateurs et invités ». Le Conseil d'Etat ouvre ainsi une boîte de Pandore fabuleuse qui exigera que pour chaque média, le temps de parole de tous les chroniqueurs ou intervenants soit décompté selon leur orientation politique supposée. En commençant par le service public bien sûr... Patrick Cohen, Léa Salamé, Guillaume Meurice, et tant d'autres ont du souci à se faire. Mais qui seront les juges et quels critères de fichage seront retenus ? Au nouveau ministère de l'Education du peuple et de la propagande de l'Etat français, on y verrait bien le citoyen Lagasnerie.

Autre preuve médiocre est la cabale minable d'une meute de sérinissimes crétins contre Sylvain Tesson. Je ne saurais leur recommander de méditer cette phrase de Ernest Hello : « L'homme médiocre peut montrer aux hommes la partie d'eux-mêmes qu'ils connaissent. L'homme supérieur révèle aux hommes la partie d'eux-mêmes qu'ils ne connaissent pas ».

Mais voilà, « *Imbéciles ! Vous vous fichez éperdument de la vie intérieure, mais c'est tout de même en elle et par elle que se sont transmises jusqu'à nous des valeurs indispensables, sans quoi la liberté ne serait qu'un mot.* » Bernanos

Pour mémoire, un Saint Vincent de Paul, un abbé Pierre, dans l'engagement contre la misère, un Saint José Calazanz, Saint Jean Bosco, Saint Jean-Baptiste de la Salle, une Sainte Angèle Merici, un Saint Louis Marie Grignon de Montfort, un Félicité de La Mennais, un Saint José-Maria Escriva de Balaguer dans le champ de l'éducation, ont su certes percevoir un appel brûlant de leur temps et y répondre. Mais ces réponses ne se laissent pas réduire à la satisfaction d'un besoin. Elles procédaient d'une inspiration, elles créaient du neuf. Elles introduisaient, dans chacun des domaines concernés, une saveur d'Evangile inédite et irréductible à ces besoins. La nouvelle possibilité de vie qui s'ouvrait pour les membres d'Emmaüs ou pour les enfants accueillis par don Bosco était, indissociablement, une invention sociale et une invention évangélique. C'est sans doute la raison pour laquelle l'Ecole Catholique est si diverse dans ses formes, si rebelle à la planification administrative, si soucieuse de sauver son droit de faire du neuf, si tenu aussi à faire effectivement du neuf.

Nous aurions tort de mettre tout cela au passé. Dans notre société pluraliste, complexe, mouvante, incertaine de son avenir et amnésique de ses héritages, boursoufflée de relativisme où les idéaux fédérateurs et fondateurs de la démocratie sont devenus, pour beaucoup de jeunes, presque illisibles, beaucoup attendent de l'Eglise, explicitement ou non, qu'elle mette au service de la société les ressources de tradition vivante et de significations ultimes dont elle dispose. « *Toute l'histoire de l'Eglise en témoigne : elle fut régulièrement réveillée de sa torpeur voire de ses compromissions par des saints, des fondateurs de communauté ou des pasteurs qui ont osé - au nom de la foi et de la mission de l'Eglise - aller à contre-courant de la convenance, de la tiédeur ou du conformisme ambiant* » écrit Mgr Cattenoz dans *Une Charte pour l'Enseignement Catholique*. Mais il ne s'agit ni de plaquer sur un monde « désenchanté » un supplément d'âme religieux, ni de prendre je ne sais quelle revanche sur la laïcité. Les « valeurs chrétiennes », comme certains disent, s'étiolent vite si on les coupe de leur source : le Christ ressuscité, présent dans son Eglise, y suscitant inlassablement les forces et les formes neuves de l'amour éducateur. Il n'y a pas de valeurs chrétiennes, il y a une personne, Jésus Christ : le Modèle unique.

Alors qu'est-ce qui peut provoquer cette vile et rance ire que suintent toutes les pores idéologiques de cette meute de statolâtres ? La liberté du Chef d'établissement d'organiser la vie scolaire, pédagogique, religieuse, culturelle en fonction du projet d'établissement ? La mise en place de séances d'Education Affective Relationnelle et Sexuelle dont le contenu s'inspire des documents de la Congrégation pour

L'Education Catholique ?...L'école catholique arrivait à maintenir jusque-là un certain consensus. La diffusion de l'idéologie du *gender*, et les orientations des programmes de l'Etat sont très souvent à l'opposé de la pensée chrétienne sur l'homme. L'enseignement catholique se trouve donc dans une situation très exigeante pour trouver la voie de la fidélité à la mission catholique d'éducation.. La recherche du bien, du pur, du bon et du beau est-elle encore possible dans une école associée par contrat avec un Etat qui n'a pas compris que c'est parce que l'Eglise a la mission d'annoncer à tous le Salut qu'elle a une légitime responsabilité d'éducation.

Plus que jamais aujourd'hui, l'école catholique doit aller à contre-courant des projets de déshumanisation et de décivilisation programmés par les nébuleuses qui nous gouvernent relayées et martelées par la majorité des laquais médiatiques.

Pour l'Ecole catholique, le texte de référence est le texte publié en 2019 par la Congrégation pour l'Education Catholique : « Il les *créa homme et femme* ».

Alors que l'éducation nationale manifeste un déni de la différence corporelle et psychologique qui préexiste aux rôles culturels. Ce constructivisme s'applique ensuite à la culture et aux règles sociales pour les modifier : l'identité sexuelle imposée par la société doit s'effacer devant l'orientation librement choisie, et les choix individuels doivent être également respectés et soutenus socialement.

Quand l'anthropologie a toujours reconnu l'importance structurante de la différence sexuelle, la diffusion de telles assertions brouille la parole des éducateurs, face à des jeunes en quête de repères pour construire leur identité.

L'Etat français aussi décidé soit-il à confisquer la première responsabilité qui est celle des parents de dire et témoigner que la vraie sexualité est langage du cœur, qu'elle se maîtrise, qu'elle respecte le ou la bien aimé(e), qu'elle est source de plaisir et de joie, qu'elle donne la vie, ne doit pas chercher dans l'Ecole catholique des infiltrés qui distilleraient l'idéologie wokiste rampante et criminelle. Et l'école catholique sait à quelle stigmatisation, à quelle persécution elle s'expose en s'opposant à cette stratégie de déconstruction et de deshumanisation. Les affaires Stanislas et L'Immaculée Conception en sont des exemples flagrants.« [...] *La Société qui se crée peu à peu sous nos yeux réalisera aussi parfaitement que possible, avec une sorte de rigueur mathématique, l'idéal d'une société sans Dieu. Seulement, nous n'y vivrons pas. L'air va manquer à nos poumons. L'air manque. Le monde qui nous observe avec une méfiance grandissante s'étonne de lire dans nos yeux la même angoisse obscure. Déjà quelques-uns d'entre nous ont cessé de sourire, mesurent l'obstacle du regard... On ne nous aura pas... On ne nous aura pas vivants !* » écrivait Bernanos Nos gouvernants s'émeuvent suite au rapport choc du Haut Conseil à l'Egalité publié sur les désastres du porno (Mon Dieu, on n'avait pas vu venir !!!) ;(le dernier des grands axes recommandé était de « *mettre en œuvre les séances d'éducation à la vie sexuelle et affective et sensibiliser les parents, professionnels de santé et professionnels de l'éducation aux enjeux liés à la pornographie* »)

Ils s'émeuvent et « en même temps » développent dans nos écoles, dès la maternelle, des programmes d'éducation sexuelle qui sont souvent de purs viols de consciences innocentes où la pureté, la délicatesse, le respect du corps, la sensibilité, la beauté sont écrasés sous le bulldozer de l'idéologie LGBTISTE , l'entrisme des drag Queens et de la culture de l'inversion . Ah elle est belle leur « éducation à la vie sexuelle et affective ».

C'est précisément parce que l'école catholique refuse de se soumettre à ce que Proudhon appelait la *pornocratie* qu'elle a pour ambition de développer une formation intégrale où chaque élève est considéré comme une personne humaine d'une dignité égale, avec une vie physique, affective, intellectuelle et spirituelle et qu'elle éduque toutes ces dimensions dans l'unité et dans le respect de l'origine biologique, culturelle et spirituelle de chaque enfant S'il est vrai que l'éducation d'un enfant passe par des phases de socialisation, il est essentiel de bien comprendre que cette socialisation n'est

qu'un moyen pour faire l'apprentissage de la relation dans le respect du bien, du beau et du vrai, et ainsi de préparer l'engagement, la fidélité à cet engagement et la prise de responsabilité des futures générations. Il ne s'agit pas de travailler en opposition, mais en cohérence avec le Magistère de l'Eglise, de donner des repères permettant à chaque jeune de s'orienter dans un projet de vie fondé.

C'est une démarche de promotion de l'égalité de dignité de l'homme et de la femme en réaffirmant leur spécificité et leur complémentarité et dans une posture qui doit s'équilibrer entre l'accueil de la situation rencontrée et l'accompagnement de la construction intégrale de la personne.

Mais considérer la socialisation comme un objectif en soi pourrait conduire à penser qu'il faut « arracher » l'enfant au déterminisme de sa famille, ce qui est absolument indéfendable

Le risque serait celui décrit par Anna Arendt dans « *la crise de la culture* » :

« En Europe ce sont surtout les mouvements révolutionnaires à tendance tyrannique qui croient que pour mettre en place de nouvelles conditions il faut commencer par les enfants, et ce sont ces mêmes mouvements qui, lorsqu'ils accèdent au pouvoir, arrachaient les enfants à leur famille et se bornaient à les endoctriner »

Alors, dites-nous :

Quel article liant une école catholique à l'Etat par contrat interdit dans l'organisation scolaire et éducative d'un établissement catholique que le chef d'établissement propose à des familles que leurs enfants soient dans une classe mixte ou non mixte ? Certaines maisons prestigieuses d'éducation sont d'ailleurs exclusivement réservées aux jeunes filles n'est-il pas ?

Quel article interdirait de ne pas faire l'apologie de la peine de mort, du terrorisme, de l'antisémitisme ; quel article interdirait de dire à nos jeunes que l'avortement est et demeure une tragédie évitable et que ce n'est pas être homophobe que de ne pas modéliser l'homosexualité ; quel article interdirait de dire que la famille est fondée sur le mariage, union complémentaire entre un homme et une femme ; quel article interdirait de dire que l'euthanasie est et demeure un meurtre, que l'accompagnement des blessés de la vie, des mourants répond à cette magnifique remarque de Charles Péguy :

“La charité même de Dieu ne pansé point celui qui n'a pas de plaies. C'est parce qu'un homme était par terre que le Samaritain le ramassa. C'est parce que la face de Jésus était sale que Véronique l'essuya d'un mouchoir. Or celui qui n'est pas tombé ne sera jamais ramassé ; et celui qui n'est pas sale ne sera pas essuyé.”

Quel article interdirait d'enseigner en cours de sciences économiques et sociales la doctrine sociale de l'Eglise, l'aventure « distributrice » de Chesterton et Belloc de discourir sur le fait religieux de proposer à tous les élèves et acteurs de l'école, parents, éducateurs, cadres, maîtres et parents une rencontre avec Jésus-Christ celui en qui se fonde l'école catholique. Il n'y a pas d'école catholique sans Lui.

Quel article interdirait à un chef d'établissement d'inviter dans son établissement un intervenant, un conférencier, un intellectuel dont le discours ne rentrerait pas dans les cases des penseurs de l'éducation nationale, de la culture et de la santé ? Jean Sévilla, Stéphane Courtois, Jean François Chemain, Jean Tulard, Philippe de Villiers, Reynald Secher, Marc Menant, Franck Ferrand, Rémy Brague, Laurent Dandrieu, Florence Bergeaud-Blachler... sont autant d'intellectuels dont le propos, la culture, la crédibilité historique et l'élégance du verbe nourrissent l'esprit et développent un peu plus le libre arbitre de nos potaches que les harangues de militants comme Assa Traoré, Louis Boyard, Sandrine Rousseau, Ersilia Soudais qui pourtant ont pignon sur école publique et y déversent leur idéologie nauséabonde .

Quel article interdirait d'aborder l'écologie en ne dissociant pas la défense de la nature de ce que Benoît XVI

nommait « l'écologie humaine » à savoir le respect de la vie humaine depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. Comment protéger la nature, si l'on est capable d'attenter à la vie humaine innocente ?

« Les devoirs vis-à-vis de l'environnement découlent des devoirs vis-à-vis de la personne considérée en elle-même, et en relation avec les autres » **écrivait-il.** Sans doute que les réponses sont dans les rapports d'inspection que les Rectorats ont transmis à Médiapart et Libération ... à moins qu'elles ne fussent envoyées confidentiellement aux chefs d'établissement victimes des nouveaux inquisiteurs dont l'esprit marche dans les ténèbres. **Thierry Aillet** *Ancien Délégué épiscopal de l'Enseignement Catholique d'Avignon*

*Au sujet de Libération, faut-il rappeler que ce « canard » dont les lecteurs sont une petite minorité d'islamo-gauchistes, d'écologistes, d'anarcho-zadistes parisiens et d'étudiants fossilisés, reçoit annuellement la coquette somme de 5 millions d'euros du gouvernement... pardon, du contribuable dans la gueule de qui ils crachent allègrement.

19/02/2024 01:00